

Liste des tarifs 2023 ⁽¹⁾

Ces taux sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

A. Tarif des principales opérations bancaires

I. Compte à vue

1. Frais de tenue de compte	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Ouverture	Pas de frais	
Clôture	Pas de frais	
Imputation annuelle	EUR 24 par numéro de dossier	EUR 29,04 par numéro de dossier

2. Paiements SEPA	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Virements transmis par voie électronique	Pas de frais	
Autres virements en faveur de tiers (pas via E-banking) jusqu'à EUR 50 000 compris	EUR 6,20	EUR 7,50
Autres virements en faveur de tiers (pas via E-banking) à partir de EUR 50 000	Pas de frais	
Ordre permanent	Pas de frais	
Domiciliation européenne (SEPA Direct Debit)	Pas de frais	
Paiements entrants	Pas de frais	

3. Paiements NON SEPA (nationaux/internationaux)		
3a. Commission de paiement	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 25	EUR 30,25
De EUR 12 500,01 à EUR 75 000	EUR 75	EUR 90,75
De EUR 75 000,01 à EUR 250 000	EUR 125	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 250	EUR 302,50
3b. Demande d'exécution urgente	EUR 50	EUR 60,50
3c. Coûts correspondant	Selon le correspondant	
3d. Paiements entrants	Pas de frais	

4. Taux créditeur	Pas d'intérêts
-------------------	----------------

5. Taux débiteur ⁽²⁾	
Facilité de caisse	Selon les conditions du marché
Dépassement non autorisé	Un taux d'intérêt débiteur fixe de 9,50 % p.a. (limité au maximum légal)

6. Cartes de crédit	
Première carte MasterCard Gold et cartes supplémentaires	EUR 120
Première carte MasterCard Business Silver et cartes supplémentaires	EUR 120
Commissions	
Retraits d'argent en EUR	EUR 0
Commission sur les taux de change	3 % sur le taux de change du jour
Frais de délivrance d'une carte en urgence	Carte EUR 50 / Code PIN EUR 50

II. Courrier (extraits de compte)

Courrier électronique	Pas de frais	
Expédition par la poste (frais de port)	EUR 12,40 par an	EUR 15,00 par an
Envoi par destinataire supplémentaire	Pas de frais	
Mise à disposition à l'agence	EUR 50 par an	EUR 60,50 par an

III. Opérations de change

Cours d'achat et de vente de devises étrangères	Selon les conditions du marché, en ce compris la marge appliquée par ABN AMRO (maximum 1,00 %). Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre personne de contact.
---	--

IV. Crédit à la consommation

Crédit à la consommation	Veuillez vous adresser à votre interlocuteur habituel pour obtenir les Informations européennes normalisées en matière de crédit à la consommation.
--------------------------	---

V. Opérations à distance

Abonnement E-banking	Pas de frais	
Deux premiers lecteurs QR	Pas de frais	
À partir du troisième lecteur QR (par lecteur QR)	EUR 60	EUR 72,60

(1) Pour des informations supplémentaires et/ou personnalisées, veuillez contacter votre personne de contact. Les conditions ci-dessus peuvent être modifiées par la banque à tout moment avec effet immédiat. Les conditions ci-dessus s'entendent TVA de 21 % incluse, sauf mention contraire. Ces taux s'appliquent uniquement aux clients de la banque privée de la succursale belge d'ABN AMRO Bank N.V. ABN AMRO Bank N.V. est une société étrangère de droit néerlandais, établie à Gustav Mahlerlaan 10, 1082 PP Amsterdam, Pays-Bas / succursale belge : Post X, Borsbeeksebrug 30, 2600 Anvers / TVA BE 0819.210.332 / compte bancaire BE72 9605 4053 2516.

(2) Pourcentage annuel (imputé par trimestre). Les intérêts débiteurs inférieurs à EUR/USD/GBP 3 ne sont pas imputés sur le compte à vue. Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts. Vous trouverez de plus amples informations sur le système de garantie des dépôts et les éventuelles exceptions de couverture qui peuvent vous concerner dans la fiche d'information et sur le site <https://www.abnamroprivatebanking.be/fr/footer/systeme-de-garantie-des-depots.html>

VI. Chèques

1a. Création de chèque bancaire (en euros)	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Frais de traitement	EUR 25	EUR 30,25
1b. Création de chèque bancaire (autre devise que l'euro)	Frais de traitement + commission de paiement	
Frais de traitement	EUR 25	EUR 30,25
Commission de paiement		
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 25	EUR 30,25
De EUR 12 500,01 à EUR 75 000	EUR 75	EUR 90,75
De EUR 75 000,01 à EUR 250 000	EUR 125	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 250	EUR 302,50

2a. Encaissement de chèque national (en euros)	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Frais de traitement (montant minimum de EUR 500)	EUR 100	EUR 121
Frais de correspondance	EUR 13,22	EUR 16
2b. Encaissement de chèque étranger	Frais de traitement + commission de paiement + frais correspondant + frais de correspondance	
Frais de traitement	EUR 11,49	EUR 13,90
Commission de paiement		
Jusqu'à 12 500 EUR	EUR 25	EUR 30,25
De EUR 12 500,01 à EUR 75 000	EUR 75	EUR 90,75
De EUR 75 000,01 à EUR 250 000	EUR 125	EUR 151,25
À partir de 250 000 EUR	EUR 250	EUR 302,50
Frais correspondant Banque	Selon le correspondant	
Frais de correspondance	EUR 8	EUR 9,68

3. Retour de chèque impayé	Pour les chèques tels que décrits aux points 2a et 2b	
Frais de traitement	EUR 40	EUR 48,40
Frais de correspondance	EUR 8	EUR 9,68
Frais correspondant Banque	Selon le correspondant	

VII. Autres

1. Confirmation bancaire	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Client crédit	EUR 123,95	EUR 149,98
Client non-crédit	EUR 61,98	EUR 74,99

2. Frais de recherche et certificats	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Historique des opérations	Frais de EUR 75 par heure (avec un minimum d'une heure)	Frais de EUR 90,75 par heure (avec un minimum d'une heure)
Autres	EUR 150	EUR 181,50
Certificats	EUR 25	EUR 30,25

3. Autres frais en cas d'ordres de paiement spécifiques		
3a. Rectification, annulation, recherche (sauf erreur de la Banque)	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Opération des 6 derniers mois	EUR 28,93 par ordre de paiement	EUR 35 par ordre de paiement
Opération remontant à plus de 6 mois	EUR 41,32 par ordre de paiement	EUR 50 par ordre de paiement

4. Traitement d'un dossier de succession	EUR 75 par numéro de dossier	EUR 90,75 par numéro de dossier
---	------------------------------	---------------------------------

5. Conseil patrimonial personnalisé dans le cadre de la loi sur la planification financière	EUR 825	EUR 998,25
--	---------	------------

6. Réduction automatique de la retenue à la source (France, Suède, Norvège et États-Unis)	EUR 300 par an (imputé trimestriellement)	EUR 363 par an (imputé trimestriellement)
--	---	---

7. Récupération de la retenue à la source (France, Allemagne et Suisse)	EUR 50 par récupération sur dividende (régulé au moment du remboursement)	EUR 60,50 par récupération sur dividende (régulé au moment du remboursement)
--	---	--

B. Tarifs produits d'investissement

I. Compte capital indexé ⁽³⁾

Ouverture et gestion de compte	Pas de frais
Clôture de compte	Pas de frais
Montant minimum	USD 15 000 ou GBP 8 500
Bonification d'intérêts	Fixée par mois et versée le 31/12

II. Compte à terme

Montant minimum	EUR 50 000 (ou contre-valeur en devise étrangère)
Bonification d'intérêts	Selon les conditions du marché notamment en durée
Durée minimum	Minimum 1 mois

III. Actions et/ou obligations sur le marché secondaire ⁽⁴⁾

Actions (achat et vente)	
Commission	Minimum EUR 50
Jusqu'à 2 500 EUR	1 %
De EUR 2 500 à EUR 10 000	0,90 %
De EUR 10 000 à EUR 50 000	0,80 %
De EUR 50 000 à EUR 250 000	0,70 %
De EUR 250 000 à EUR 500 000	0,60 %
Plus de EUR 500 000	0,50 %
Taxe boursière (pour les résidents)	0,35 % maximum EUR 1 600
Obligations sur le marché secondaire (achat et vente)	
Commission	Minimum EUR 50
Jusqu'à 2 500 EUR	1 %
De EUR 2 500 à EUR 10 000	0,70 %
De EUR 10 000 à EUR 50 000	0,50 %
De EUR 50 000 à EUR 250 000	0,40 %
De EUR 250 000 à EUR 500 000	0,30 %
Plus de EUR 500 000	0,20 %
Taxe boursière (pour les résidents)	0,12 % maximum EUR 1 300

IV. Émissions/nouvelles émissions

Commission	Égale aux taux applicables aux transactions d'obligations sur le marché secondaire
Taxe boursière (pour les résidents)	Pas de frais

V. Fonds d'investissement ^{(5) (6)}

Commission	1 % avec un minimum de EUR 50
Fonds non cotés en bourse	
Commission d'entrée	Cf. prospectus émetteur (0,30 % pour les fonds de liquidité)
Frais de sortie	Cf. prospectus émetteur
Switch entre fonds auprès du même émetteur	Cf. prospectus émetteur
Fonds cotés en bourse (achat et vente)	Cf. commissions actions
Taxe boursière (pour les résidents) ⁽⁷⁾	
Société d'investissement de capitalisation (achat et vente)	
Cotée en bourse et enregistrée à la FSMA, indépendamment de l'enregistrement auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	1,32 % maximum EUR 4 000
Cotée en bourse et non enregistrée à la FSMA, mais bien auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,12 % maximum EUR 1 300
Cotée en bourse et non enregistrée à la FSMA, ni auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,35 % maximum EUR 1 600
Non cotée en bourse et enregistrée à la FSMA (indépendamment de l'enregistrement EEE) Achat	0 %
Non cotée en bourse et enregistrée à la FSMA (indépendamment de l'enregistrement EEE) Vente	1,32 % maximum EUR 4 000
Non cotée en bourse et non enregistrée à la FSMA (indépendamment de l'enregistrement EEE)	0 %
Société d'investissement de distribution (achat et vente)	
Cotée en bourse et enregistrée à la FSMA ou auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,12 % maximum EUR 1 300
Cotée en bourse et non enregistrée à la FSMA, ni auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,35 % maximum EUR 1 600
Non cotée en bourse	0%
Fonds commun de placement (achat et vente)	
Cotée en bourse et enregistrée à la FSMA ou auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,12 % maximum EUR 1 300
Cotée en bourse et non enregistrée à la FSMA, ni auprès de l'autorité de régulation de l'EEE	0,35 % maximum EUR 1 600
Non cotée en bourse	0%
ETF/Tracker	
Forme juridique est société d'investissement	Cf. société d'investissement
Forme juridique est fonds commun de placement	Cf. fonds commun de placement
(Structured) note/obligation structurée (garantie de capital)	0,12 % maximum EUR 1 300
(Structured) note/obligation structurée (pas de garantie de capital)	0,35 % maximum EUR 1 600

(3) Pourcentage annuel (imputé par trimestre). Les intérêts débiteurs inférieurs à EUR/USD/GBP 3 ne sont pas imputés sur le compte capital indexé. Demandez les conditions restrictives. Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts. Vous trouverez de plus amples informations sur le système de garantie des dépôts et les éventuelles exceptions de couverture qui peuvent vous concerner dans la fiche d'information et sur le site <https://www.abnamroprivatebanking.be/fr/footer/systeme-de-garantie-des-depots.html>

(4) Les frais sous cette rubrique incluent les frais imputés par le broker/correspondant pour les marchés standard. Pour les marchés non standard, des frais de transaction majorés seront facturés. Pour obtenir la liste des marchés standard, veuillez consulter le site www.abnamroprivatebanking.be. Les frais de transaction seront calculés sur la base du taux correspondant à la tranche à laquelle appartient le montant total brut de la transaction.

(5) « Coté en bourse » : achats et ventes par l'investisseur via le marché secondaire.

(6) « Non coté en bourse » : achat/rachat directement du/par « le fonds » (= resp. achat/vente par l'investisseur).

(7) Valable au 1/12/2022 et sous réserve de modification de la législation fiscale.

VI. Dépôt-titre

	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Droits de garde annuels ⁽⁸⁾	Minimum EUR 300	Minimum EUR 363
Jusqu'à 750 000 EUR	0,20 %	0,24 %
De EUR 750 000 à EUR 5 000 000	0,15 %	0,18 %
Plus de EUR 5 000 000	0,10 %	0,12 %
Imputation des droits de garde	À la fin de chaque trimestre	
La valeur du portefeuille est calculée comme suit :	Au terme de chaque mois, la valeur du portefeuille est calculée pour les 3 mois du trimestre écoulé. La moyenne de ces trois valeurs sert de base pour le calcul des droits de garde.	
Ouverture et clôture de compte-titres	Les droits de garde sont calculés au prorata	

VII. Transfert de titres

	Tarifs hors TVA	Tarifs incl. la TVA
Prélèvement (par ligne)	EUR 80	EUR 96,80
Titres au porteur (par ligne) ⁽⁹⁾	EUR 80	EUR 96,80

VIII. Options

Ouverture et clôture de la transaction	
Tarifs par contrat	
En EUR	EUR 6 (minimum EUR 30)
En USD	USD 8 (minimum USD 50)
En GBP	GBP 4 (minimum GBP 25)
En autres devises	Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre personne de contact
Exercice d'options sur indice	
Tarifs par contrat	
En EUR	EUR 6 (minimum EUR 30)
En USD	USD 8 (minimum USD 50)

IX. Gestion patrimoniale

Montant minimum pour l'accès à la gestion discrétionnaire	De EUR 250 000 à EUR 2 500 000 en fonction du type de mandat
Commission de gestion	Tarif all-in selon le type de mandat, comptabilisé par trimestre. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre personne de contact.

X. Conseil en investissement

Montant minimum pour l'accès au conseil en investissement	À partir de 1 500 000 EUR
Commission	Selon le type de conseil, comptabilisée par trimestre. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre personne de contact.

(8) Si les frais de garde facturés par un tiers dépositaire pour la conservation d'un instrument financier, en particulier un instrument à bas prix, sont disproportionnés par rapport à la valeur de cet instrument (par exemple en cas de procédure d'insolvabilité), la Banque est autorisée à répercuter ce surcoût individuel sur l'investisseur en plus des droits de garde.

(9) Demandez les conditions restrictives à votre personne de contact.